



Commission Consultative Communale de l'Environnement

Commune du Lac de la Haute-Sûre

BAVIGNE

Bavigne, le 11 juillet 2018

## **RAPPORT DE LA REUNION DE TRAVAIL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE ENVIRONNEMENT (CCCE) DU 11 JUILLET 2018**

Présents : M. Mike Brachmont, M. Yann Lotzkes, M. Romain Quintus, M. Alain Weiler, Mme Delphine Georgel, M. Matthieu De Dood, M. Pascal Wagner, M. René Michels

Excusés : Mme Esmeralda Tock-Milants, Judith Bettendorf

Lors de l'introduction, M. Le Bourgmestre René Michels a abordé le sujet du nouveau projet de loi sur l'extension des zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre suite à la présentation lors de la réunion d'information du public le 4 juillet 2018 organisée par le Département de l'Environnement du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures à Esch-sur-Sûre dans les locaux du SEBES, avec la présence de Mme la Ministre Carole Dieschbourg et du Président du SEBES M. Laurent Deville.

Il est reconnu par chacun que la protection de l'eau est une thématique importante et que le renforcement des mesures préventives de protection permettrait d'améliorer la qualité de l'eau et réduire les risques de pollution. Ayant pris connaissance du texte du projet de loi, la Commune du Lac de la Haute-Sûre va contacter les différents interlocuteurs pour obtenir un avis juridique et notamment pour évaluer les impacts sur le PAG en vigueur.

Il a été discuté que la Commission Environnement devrait éventuellement organiser une réunion d'information pour les citoyens de la Commune afin de mettre en exergue les changements au quotidien que le projet de loi entrainera pour tous les citoyens. Au final il est question de permettre aux citoyens de mieux comprendre les obligations et restrictions et toutes subtilités sur lesquelles ils pourraient se référer afin de participer à l'enquête publique qui débutera dès la mi-septembre. La date du 20 septembre 2018 a été retenue à cet effet. Un flyer à destination de tous les ménages de la Commune devra ensuite être préparé par la secrétaire Delphine Georgel suite au premier retour de la concertation juridique dont se charge la Commune.

Poursuivant l'ordre du jour établi, le Président Alain Weiler commenta ensuite l'action « Wëllkraider & Naturkosmetik » qui s'est tenue le 16 juin dernier à Kaundorf et à laquelle 10 personnes de la Commune y ont pris part. Les participants se sont révélés très satisfaits par l'atelier pratique et plus facile qu'ils n'appréhendaient à réaliser de manière simple et naturelle leurs soins cosmétiques (crème de jour, baume à lèvres, etc). De plus le prélèvement des plantes sauvages dans

l'environnement proche de la salle An der Lee leur a permis de profiter d'une balade en plein air guidée par les explications sur toutes les plantes rencontrées et les connaissances de la directrice du cours Mme Pascale Scaccia en matière de plantes sauvages et médicinales. La secrétaire Delphine Georgel prépara le rapport de cette action.

Ont été ensuite adressés les détails de la planification et de l'organisation de l'action « Mobilitétsdag an der Stauséigemeng » qui se déroulera le 23 septembre 2018 sur la route nationale de Bavigne au bords du Lac.

M. Mike Brachtmont vérifiera la disponibilité de la route en septembre entre Bavigne vers Lieferange pour la journée de la mobilité douce et sur laquelle les panneaux de « Stop Littering » devront encore être installés dès que possible après validation par les autorités publiques.

Quant à M. Mëtt De Dood, il contactera les pompiers (CISLAC) pour obtenir leur support dans l'organisation et aussi au niveau du catering.

M. Yann Lotzkes s'occupera de réserver les deux tentes soit auprès du Syndicat de tourisme à Lieferange soit auprès du CIGR-Wiltz. Il placera également l'action dans un évènement à partager sur le réseau social Facebook.

La Commune propose la prise en charge des frais de mise à disposition des deux tentes, montage et démontage inclus ainsi que le prêt des bancs et chaises pour la journée de la mobilité douce.

M. Alain Weiler contactera Lux-Bike pour leur participation sur stand et un sponsoring de 3 lots lors du tirage au sort qui sera organisé en fin de journée.

Mme Esmeralda Tock prévoira les achats de produits « Fair Trade » et locaux (bananes, pommes etc) pour le ravitaillement de la journée.

La secrétaire Mme Delphine Georgel enverra par email aux membres de la Commission une demande de participation via doodle afin d'organiser la présence des personnes pour encadrer la journée de la mobilité douce. Aussi, elle se chargera de la préparation du flyer pour cette nouvelle édition de la mobilité douce dans la Commune du Lac de la Haute-Sûre.

Enfin, pour finir le sujet de l'organisation de l'action « Cueillette de champignon » est abordée. M. Mëtt De Dood contactera M. Kieffer comme guide et proposera quelques dates possibles pour aller ramasser les champignons.

Après confirmation des détails, un flyer pour cette action devra également être préparé par le secrétaire, et imprimé puis distribué par la Commune à tous les ménages.

Mme Delphine Georgel mettra également à jour l'inventaire des associations actives dans la Commune afin de préparer pour cet automne un courrier électronique d'information qui leur sera adressé ensemble avec la brochure sur les produits Fair Trade afin de les sensibiliser et les solliciter à supporter l'action de la Commission Environnement à obtenir le label « Fair Trade » pour la Commune du Lac de la Haute Sûre.

Lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 28 aout 2018 à 20h à Bavigne, la Commission CCCE fera le point sur l'organisation de la journée mobilité douce, la séance de champignons, et si un avis à remettre au Conseil Communal sera jugé nécessaire elle se concertera sur le projet d'extension des zones de protection de l'eau autour du Lac.

Alain WEILER

Président

Delphine GEORGEL

Secrétaire